

## MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS PROVINCE DE QUÉBEC

## **AVIS PUBLIC DE RÉVISION**

District: 1 à 6 Date du scrutin: 2025-11-02

Par cet avis public, Me Valérie Manseau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025.

Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.

Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :

- > le jour du scrutin :
  - vous avez 18 ans accomplis;
  - vous avez la citoyenneté canadienne;
  - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
  - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
- ➤ De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir <u>l'une</u> des deux conditions suivantes :
  - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec; OU
  - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE: Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.



## MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS PROVINCE DE QUÉBEC

Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués cidessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse:

2050, rue Ernest-Camiré, Daint-Denis-de-Brompton, Québec, J0B 2P0

Jours et heures :

Mardi 14 octobre 2025 de 16 h30 à 20 h Vendredi 17 octobre 2025 de 12 h à 16 h

Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection : Me Valérie Manseau

Adresse: 2050, rue Ernest Camiré, Daint-Denis-de-

Brompton,

Québec, J0B 2P0

Téléphone : 819-846-2744 poste 104

DONNÉ À SAINT-DENIS-DE-BROMPTON CE 6 OCTOBRE 2025

Me Valérie Manseau Présidente d'élection